

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

ADJOINT DU DIRECTEUR DE CENTRE SNU, CONSEILLER ENCADREMENT

INTITULE DU POSTE :

DIRECTION OU SERVICE : DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE D'INDRE ET LOIRE

CATEGORIE:

POINTS NBI :

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

Poste vacant

Poste susceptible d'être vacant

Création

Date et lieu de fonction : du **1^{er} juin 2020 au 12 juin 2020 à TOURS**

Il est à noter qu'une semaine de formation rémunérée sera organisée au mois de mai 2020, date à ce jour non connue

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE :

Direction ou service : DDCS INDRE ET LOIRE

Adresse : CITE ADMINISTRATIVE DU CLUZEL – 61 AVENUE GRAMMONT – CS92735 - 37 027 TOURS CEDEX 1

LE POSTE ET SON ENVIRONNEMENT

FONCTION : ADJOINT DU DIRECTEUR DE CENTRE SNU, CONSEILLER ENCADREMENT

NOMBRE D'AGENTS A ENCADRER : 34 CADRES ET 200 JEUNES VOLONTAIRES

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE : VACATIONS, OBLIGATION DE LOGEMENT PENDANT LE SEJOUR DE COHESION

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE :

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 3 phases successives, dont 2 phases obligatoires, à terme, à partir de 15 ans :

- un séjour de cohésion de deux semaines obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour, effectué dans l'année qui suit la classe de 3^{ème}, sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ;
- une mission d'intérêt général, obligatoire inscrite dans une logique d'accompagnement et d'individualisation des parcours. Fondées sur des modalités de réalisation variées, perlées (84 heures) ou continues (12 jours), les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Dans chaque département, sous la direction du préfet de département et du directeur académique, un comité de pilotage associe les services départementaux de la préfecture, de l'éducation nationale, le délégué militaire départemental, la direction départementale de la cohésion sociale, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement départemental de gendarmerie, le commandant du service départemental d'incendie et de secours et la délégation départementale de l'ARS.

Dans le département d'Indre et Loire, un centre d'hébergement situé à TOURS abrite un séjour de cohésion du 1^{er} au 12 juin 2020. Il est dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU.

Le chef de centre est désigné par le ministre en charge de l'Éducation nationale et de la jeunesse sur proposition du préfet de département et du recteur.

Il est appuyé dans ses missions par 3 adjoints :

- un adjoint, conseiller encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint, conseiller éducatif, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- un adjoint gestionnaire.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 34 CADRES ET 200 VOLONTAIRES

DESCRIPTION DU POSTE (RESPONSABILITES, MISSIONS, ATTRIBUTIONS ET ACTIVITES)

L'adjoint encadrement seconde le directeur de centre dans quatre domaines principaux :

1. Le management de l'encadrement

En amont du séjour, il aide au recrutement des cadres de contact (cadres de compagnie et cadres de maisonnées) et s'assure de la réalisation préalable du contrôle d'honorabilité.

Il dirige l'action des cadres du niveau intermédiaire (cadres de compagnie) et des tuteurs (cadres de maisonnée) en vue d'un déroulement harmonieux du séjour.

Par son exemple et sa présence, il appuie le chef de centre dans la mise en œuvre d'une politique éducative qui allie exigence et écoute des appelés. Il guide et accompagne les cadres des compagnies dans leur rôle d'éducateurs.

2. La discipline générale

Il s'assure de la bonne exécution du règlement de service intérieur et de la discipline générale du centre pendant tout le séjour.

Il contribue à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie commune. Il apporte une vigilance particulière à tout ce qui touche à la mixité et à l'inclusion.

Il conseille les cadres de contact pour prévenir et gérer les conflits.

Il s'assure de l'assiduité de tous les appelés à toutes les activités.

3. La démocratie interne et le développement d'un vivre ensemble harmonieux

Il organise la mise en pratique dans la gestion et la vie quotidienne du centre de tout ce qui relève de la cohésion de groupe, de la solidarité, de l'engagement et du vivre ensemble.

Il s'assure du bon déroulement des moments de démocratie interne et en fait le bilan tout au long du stage. Dans ce cadre, il veille à faire vivre l'engagement des jeunes au quotidien.

Il met en place et pilote l'ensemble des mesures qui contribuent à l'intégration des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers.

4. La sécurité

En charge de la sécurité générale, il initie et pilote les relations avec les forces locales de sécurité et les services hospitaliers et de secours.

Animé par la préoccupation permanente de la sécurité absolue des appelés, il organise le service des cadres des maisonnées et des compagnies, de jour comme de nuit. Il organise et pilote les relations de l'encadrement avec les familles des appelés.

Enfin, il organise les rassemblements quotidiens pour les couleurs et la cérémonie qui clôture le séjour.

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Les autres services de la direction | <input checked="" type="checkbox"/> Les services déconcentrés | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres ministères |
| <input type="checkbox"/> Les agents du ministère | <input type="checkbox"/> Les cabinets ministériels | <input checked="" type="checkbox"/> D'autres acteurs publics |
| <input checked="" type="checkbox"/> Les autres directions | <input checked="" type="checkbox"/> Le secteur privé | <input type="checkbox"/> Des organismes étrangers |

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

LES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MISES EN ŒUVRE

CONNAISSANCES :

Psychologie et sociologie des adolescents
Techniques de management
Méthode de gestion d'un conflit
Systèmes d'aide aux enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers

COMPETENCES MANAGERIALES REQUISES

Sens des relations humaines
Capacité au leadership et maîtrise de soi
Autorité et rayonnement
Capacité à animer des équipes
Sens de l'initiative
Une expérience d'encadrement dans les armées ou dans un établissement éducatif des armées

Rémunération : 100 € nets par jour.

VOS CONTACTS :

En DDCS :

- Yann.FRADON, chef de projet SNU, Inspecteur Jeunesse et Sports - Tel : 02-47-70-11-04 - yann.fradon@indre-et-loire.gouv.fr
- Nicole LIARDET, appui administratif - Tel : 02-47-70-11-04

En DSDEN :

- Alexandra GREVERIE, secrétaire générale - Tel : 02-47-60-77-12 - alexandra.greverie@ac-orleans-tours.fr

**Pour toute candidature,
réponse impérative avec CV et lettre de motivation jusqu'au 22 janvier 2020 inclus
auprès de la DDCS
uniquement sur cette adresse mel :
ddcs-jeunesse-sports@indre-et-loire.gouv.fr**